



Bulletin mensuel d'information N° 520 Keleier Forest Landerne

Septembre 2025
Miz Gwengolo

Les annonces pour le prochain bulletin sont à transmettre par mail [pour le jeudi 18 septembre 2025](mailto:lejeudi18septembre2025).

Édito du Maire



Dans le courant du mois de septembre, la nouvelle aire de jeux ouvrira ses portes. Entièrement rénovée et équipée de nouveaux aménagements, elle offrira

aux plus petits comme aux plus grands un espace adapté pour s'amuser et se retrouver. Le chemin d'accès sera lui aussi réaménagé afin de faciliter l'arrivée des poussettes et des piétons.

Par ailleurs, le forum des associations se tiendra le samedi 6 septembre. Ce sera l'occasion pour les nombreuses associations de La Forest-Landerneau de vous présenter leurs activités et de vous donner envie de les rejoindre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée !



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Judi : **Fermée le matin** / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

Retrouvez les actualités
et les alertes importantes
de La Forest sur PanneauPocket



DATES À RETENIR

Sam 06/09

Sam 06/09

Sam 06/09

Sam 20/09

Sam 20 & Dim 21

Dim 21/09

Lun 29/09

Mar 30/09

Collecte de journaux - APE G. Brassens - 11h

Forum des associations - 10h - Salle Polyvalente

Mobisanté "Dépistage du Cancer" - 10h

Commémoration Commando Anglais - 11h

Journées du Patrimoine

Vide Grenier - APEL Ste Anne - 9h > 15h

Conseil municipal - 20h

Mobisanté "Dépistage du Cancer" - 14h

Eau du Ponant

Eau du Ponant, opérateur de l'eau et de l'assainissement vient de déménager au 2, place du Bois noir, à Landerneau. Les bureaux se situent près du cinéma, au-dessus du restaurant Ize.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30.

Un numéro est également à votre disposition : 02 29 00 78 78.

Le bureau de Guipavas (210 boulevard François-Mitterrand) est également ouvert à tous les usagers.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : 11 et 25 septembre

Ordures ménagères : 4 et 18 septembre

Conciliatrice de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Concernant notre commune, **le conciliateur de justice exerce tous les jeudis après-midis en mairie de Guipavas.**

Il peut être saisi en appelant le **02 98 42 71 00.**

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance :**

Relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

07/09	Pharmacie de Kergreïs / Landerneau
14/09	Pharmacie du Centre / Landivisiau
21/09	Pharmacie Tour d'Auvergne / Landivisiau
28/09	Pharmacie Barret / Loperhet

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237.**

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS :

Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmières :

Cabinet infirmier – Tél : **02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Infirmière en pratique Avancée :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **06 66 59 31 77**

Sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY

Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : **06 63 85 48 63**

Vie Paroissiale – Messes

Le dimanche 21 septembre messe à 10h30 à l'église de Saint-Divy.

Ce même jour à l'occasion des journées du patrimoine visite guidée de l'église de Saint-Divy à partir de 14 h.

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire, reçoit les après-midis du mardi et du jeudi, sur rendez-vous.

Pauline BENOIT, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse) reçoit sur rdv après 18h : M, M ou J.

Erwan GALERON, 2^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)

Marilyne BENOIT, 3^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)

Olivier BESCOND, 4^{ème} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme), reçoit le mardi après-midi, sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Prochain Conseil municipal

Le lundi 29 septembre 2025 à 20h en salle du Conseil.

Extrait conseil municipal du 23 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 juin à 20 heures et 00 minutes, le Conseil municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- Erwan GALERON, excusé, ayant donné procuration à Fabrice BERGERE
- Marilyne BENOIT, excusée, ayant donné procuration à François NICOLAS
- Maria COSTA, excusée, ayant donné procuration à Christophe TIRILLY
- Angélique NICOLAS, excusée, ayant donné procuration à Pauline BENOIT
- Anne DUMESNIL, excusée, ayant donné procuration à David ROULLEAUX
- Julien KERJEAN, excusé, ayant donné procuration à Roland PORHEL

Secrétaire de séance : Mme Pauline BENOIT

Convocation faite le 18 juin 2025.

Adoption du PV du Conseil municipal du 31 mars 2025 par 18 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA).

ORDRE DU JOUR

1- Détermination du nombre et répartition des sièges du Conseil de communauté pour la mandature 2026-2032 : proposition d'un accord local

Dans la perspective des élections municipales en 2026, les communes et leur intercommunalité doivent procéder - au plus tard le 31 août 2025 - à la détermination du nombre et à la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues par l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Aussi, afin de garantir une représentation équitable de la population du territoire, il est proposé au conseil de Communauté de conclure un accord local fixant le nombre de sièges à 50, avec :

- maintien des 48 sièges actuels,
- attribution d'un siège supplémentaire à Plouédern en lien avec l'augmentation de sa population,

- attribution d'un siège supplémentaire à Saint-Thonan qui ne peut recevoir moins de sièges qu'une commune de population inférieure.

La répartition des sièges proposée est donc la suivante :

Daoulas : 2 - Dirinon : 2 - Hanvec : 2 - Irvillac : 1 - **La Forest-Landerneau : 2** - Landerneau : 16 - Lanneuffret : 1 - La Martyre : 1 - La Roche-Maurice : 2 - L'Hôpital-Camfrout : 2 - Le Tréhou : 1 - Logonna-Daoulas : 2 - Loperhet : 3 - Pencran : 2 - Ploudiry : 1 - Plouédern : 3 - Saint-Divy : 1 - Saint-Eloy : 1 - Saint-Thonan : 2 - Saint-Urbain : 1 - Tréflévenez : 1 - Trémaouézan : 1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : **Adopte** la détermination du nombre et la répartition des sièges du conseil de Communauté pour la mandature 2026-2032 telles que présentées ci-dessus.

2- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation énergétique de l'école publique Georges Brassens

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée pour la désignation d'un architecte qui aura en charge la réalisation de la rénovation énergétique de l'école publique Georges Brassens.

Le marché fait l'objet d'un lot unique, et comporte également 2 tranches optionnelles :

- TO1 : Travaux d'agrandissement de la salle de sieste
- TO2 : Réalisation de brise soleil pour le confort d'été

Au vu de la complexité du dossier, la commune a bénéficié d'un appui technique du FIA pour le choix du maître d'œuvre.

Il est prévu des phases de travaux pour le projet car l'établissement est occupé. Il a été demandé aux candidats d'étudier et de proposer des solutions de phasage afin d'éviter la location de modulaires et permettre une continuité de l'activité scolaire et périscolaire.

Le déroulement de la consultation a été effectué entre le 22 avril 2025 et le 26 mai 2025.

7 candidats ont souhaité réaliser une visite de l'école, sur RDV. Une attestation leur a été remise.

A l'issue de la consultation initiale, 7 candidatures ont été réceptionnées dans les délais et jugées recevables.

4 candidats ont ensuite été sélectionnés lors des auditions qui se sont déroulées le 17 juin 2025 de 14h à 18h.

La Commission d'appel d'offres s'est ensuite réunie le jour-même à 18h. Le jugement des offres s'est effectué sur la base des critères prévus dans le règlement de consultation, conformément aux articles L2152-7 à 8 et R2152-7 du Code de la commande publique :

Valeur technique examinée au vu des sous-critères suivants : 60%

- Présentation de l'équipe : Moyens humains, compétences des membres et références : 20%
- Qualité de la méthodologie : 30%
- Pertinence du planning : 10%

Prix des prestations : 40%

Après examen du rapport d'analyse des offres, il en résulte que la Commission d'appel d'offres donne un avis **favorable** pour retenir l'offre de :

La Société LABORATOIRE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE (LAB)

Tranche ferme : 86 835,01€ HT

TO1 : 8 625,01€ HT

TO2 : 0€ (compris dans la mission de base)

Total TO : 8 625,01€ HT

Total TF +TO : 95 460,02€ HT

Le planning proposé études / travaux s'élève à 24,5 mois :

- 9,5 mois pour la réalisation des études
- 15 mois pour la phase travaux.

La réception serait programmée pour le 1^{er} septembre 2027.

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de : CONFIRMER le choix du cabinet d'architecture LAB pour la réalisation de la rénovation énergétique de l'école publique Georges Brassens à un montant total de 95 460,02 € HT.

3- Mise à disposition des services entre le SDEF et la commune de la Forest-Landerneau : projet de rénovation énergétique de l'école publique Georges Brassens

Dans le cadre du projet de rénovation énergétique de l'école publique Georges Brassens, le SDEF propose une mission d'assistance conseil au cours de laquelle les agents mis à disposition apportent leur ingénierie à la commune pour faciliter la réalisation du projet.

Il est à noter que les services du SDEF n'ont pas vocation à réaliser une mission réglementée prenant la forme de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, ni se substituer à un cabinet d'étude ou un cabinet d'avocats.

Les missions se décomposent comme suit :

- Phase 1 : assistance à la conception du projet
- Phase 2 : accompagnement au suivi de chantier

Le coût total représente 5900 € HT décomposé comme suit :

➤ Part financée par le programme ACTEE (40 %) : 2360 € HT

➤ Part financée par la commune de La Forest-Landerneau (60 %) : 3540 € HT

A l'unanimité, le Conseil municipal décide : D'approuver la convention et l'annexe N°1 de mise à disposition des services entre le SDEF et la commune de La Forest-Landerneau ;

4- Rétrocession et classement dans le domaine public de la voirie du lotissement « Clos de la Garenne » intégrant l'allée de Ker Arzel

Monsieur le Maire, expose :

Par courrier en date du 13 mars 2025, les membres de l'Association Syndicale Libre du lotissement dit « Clos de la Garenne » ont demandé la rétrocession de la voirie, des réseaux (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, réseaux souples), et des parties communes dudit lotissement dans le domaine public communal, ainsi que son classement. Les parcelles concernées sont cadastrées au cadastre de la Commune de LA FOREST-LANDERNEAU section AB n° 18, 198, 213 et 232.

Les dernières réserves concernant la conformité des travaux étant dorénavant levées,

La rétrocession et son classement ne nécessitant pas d'enquête publique conformément à l'article à l'article L. 141-3 du code de la voirie routière, lorsque l'opération ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation de la voie,

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'acter la rétrocession de ladite voirie et de ses accessoires et partie commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, : DECIDE d'acter le transfert, sans indemnité, dans le domaine public communal, de la voirie et de ses accessoires (réseaux et équipements divers) des espaces d'une superficie de 3685 m² situés Clos de la Garenne et Allée de Ker Arzel, conformément au plan joint en annexe, du lotissement dit « Clos de la Garenne », PRONONCE le classement des parcelles cadastrées section AB n° 18, 198, 213 et 232 dans le Domaine Public Communal,

5- Attribution et vote des subventions aux associations pour la saison 2025/2026

Au titre de la saison 2025-2026, M. Roulleaux propose au Conseil municipal l'attribution des subventions figurant dans le tableau présenté ci-dessous.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 de la commune – chapitre 65 – article 65748.

- JGF : (Badminton, Football, Tennis, Gym adultes, Gym enfants) : 5 925 €
- La Forest Hand Ball : 1 775 €
- Gymnastique d'Entretien des Retraités Actifs : 400 €
- Amicale Laïque : 1 349 €
- UNC : 85 €
- FNACA : 78 €
- La Forest à Petites Foulées : 504 €
- Club Val Elorn (Amicale des retraités) : 849 €
- Ateliers des arts Forestois : 121 €
- Société de chasse La Forestoise : 288 €
- Ogec école Ste Anne (restauration enfants) : 6 044 €
- A.P.E école Georges Brassens : 206 €
- APEL école Sainte Anne : 206 €
- Secours Catholique : 120 €
- Association Prévention Routière : 83 €
- Unité d'enseignement complexe de Kerdelune : 100 €
- Ti Ar Vro Landerne Daoulas : 109 €
- AGRI Fête 23 et 24 août 2025 à Dirinon : 400 €
- Amaury ALBAR : 500 €

Par 18 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (M. Pascal MELLAZA), le Conseil municipal approuve l'attribution des subventions aux associations pour la saison 2025-2026, telles que précisées ci-dessus.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à partir de septembre 2009 : en application de la loi du 28 octobre 1997.



État civil

Ils nous ont quittés :

Guy TACHON, 91 ans

Bienvenue à :

Noah PEDEL

Olympe COURTOIS

Mariage :

QUIMERC'H Nicolas, menuisier et PUJOL Emma, éducatrice sportive : mariés le 02 août.

OGER Constant, chef d'entreprise dans l'agroalimentaire et THOREL Priya, professeure-documentaliste : mariés le 09 août.

Urbanisme



Un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : <https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La concertation publique

En plus des partenaires institutionnels (comme l'État, le Département, la Région, les Chambres consulaires...), la population et les habitants de nos 22 communes seront associés à la révision du PLUi-H, comme le prévoit la loi. L'objectif de cette concertation est de permettre à tout le monde, tout au long de la phase de construction du projet, de :

- S'informer sur l'avancement du PLUi-H,
- Donner son avis ou faire des suggestions,
- Contribuer à enrichir la démarche.

Les modalités de concertation

Pour échanger et débattre :

– Organisation de temps d'échanges *a minima* aux deux temps forts de l'élaboration du projet de révision du PLUi-H : en phase diagnostic, préalable au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (concertation sur les enjeux du territoire et les grandes orientations du projet) et en phase préalable à l'arrêt de projet (concertation sur la traduction réglementaire du projet).

Ils pourront prendre la forme de réunions publiques, ou de conférences thématiques.

– Organisation d'une participation du public par voie numérique, au moment de l'élaboration du PADD.

Pour s'exprimer :

– Possibilité de formuler des observations, des questions et des contributions :

- Par courrier à l'attention de M. Le Président – Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas – Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest, 29800 Landerneau, en précisant l'intitulé « Révision du PLUi-H » dans l'objet du courrier,

- Par courriel à l'attention de M. le Président en précisant l'intitulé « Révision du PLUi-H » dans l'objet du courriel, à l'adresse suivante : revision1.pluih@capld.bzh

- Sur le registre de concertation mis en place au siège de la CAPLD, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest, 29800 Landerneau.

La concertation est ouverte jusqu'à la date à laquelle le projet de révision du PLUi-H sera arrêté en Conseil de Communauté. Un bilan sera tiré de cette concertation en Conseil de Communauté, conformément à l'article L103-6 du code de l'urbanisme.

Permis de construire

Demandes :

- ANNONIER Guillaume et JESTIN Pauline – Maison
- CHRISTIEN Jérôme – Modification surface carport

Accords :

- FONTAINE Hugo – Extension – Clôture – Terrassement – Changement de destination
- CHRISTIEN Jérôme – Modification surface carport

Permis de démolir

Demande et accord :

- Commune de La Forest – Démolition « Foyer des jeunes »

Demandes :

- UGUEN Théo – Vélux
- LE DREAU Jérôme – Détachement d'un lot à bâtir
- PICART Charlotte – Carport
- BERDER Claude – Désamiantage - réfection maison/garage
- KOGGE Marie-Hélène – Porte d'entrée
- DONVAL Yvon – Panneaux Photovoltaïques
- THEPAUT Jean-Charles – Local vélo
- LANOE Yohann – Clôture
- PATINEC Claude – Panneaux Photovoltaïques
- CHRISTIEN Jérôme – Portail
- BLONCE Christophe – Panneaux Photovoltaïques
- JAOUEN Stéphan - Clôture

Accords :

- LE MER Bruno - Clôture
- GAROCHE Alan – Ravalement – Clôture - Cabanon
- VITALIA – Isolation thermique par l'extérieur
- UGUEN Théo – Vélux
- LE DREAU Jérôme – Détachement d'un lot à bâtir
- PICART Charlotte – Carport
- BERDER Claude – Désamiantage - réfection maison/garage
- KOGGE Marie-Hélène – Porte d'entrée
- DONVAL Yvon – Panneaux Photovoltaïques
- THEPAUT Jean-Charles – Local vélo
- LANOE Yohann – Clôture
- PATINEC Claude – Panneaux Photovoltaïques
- CHRISTIEN Jérôme – Portail
- JAOUEN Stéphan - Clôture

Commémoration



Le samedi 20 septembre 2025 à 11h une cérémonie commémorative en l'honneur de trois commandos britanniques, chargés d'une mission de renseignements en vue de la libération de Brest et de la reconquête de la France, ont trouvé la mort, le 1er septembre 1944, près de l'ancien passage à niveau du Guerrus.

Une plaque, fixée sur un pilier dans le chemin de randonnée qui longe l'Elorn de La Forest vers Landerneau, porte les noms de ces trois commandos, un QR Code donne le récit détaillé des événements.

La population est invitée à participer nombreuse à la cérémonie et un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à tous les participants en salle Taliésin.

Mobilité

La Voie Verte est désormais fléchée côté La Forest par une signalétique identique à toutes les autres voies cyclables de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.



Aire de compostage : du nouveau !

Voici la nouvelle disposition de l'aire de compostage partagée :



Le 9 juillet dernier, un bac avec du compost mûr a été installé à l'arrière des 3 bacs déjà existants. Ce compost est à votre disposition pour votre jardin (fleur, arbre, potager, etc.) ou vos plantes d'intérieur.

Si vous souhaitez récupérer du compost mûr, n'hésitez pas à demander le code du cadenas à Mélanie, l'habitante référente de l'aire à : lemaitremel@hotmail.com.

Avec ces 4 bacs, nous voilà bien équipés pour faire du beau compost !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Mélanie.

Destruction du Foyer des Jeunes

La structure accueillant le Foyer des jeunes présentant un problème de sécurité, sa destruction a été initiée semaine 32 par le curage du bâtiment.

Reprise du chantier semaine 35 :

- > Abattage du bâtiment,
 - > Montage d'un mur de soutènement pour remplacer celui qui va tomber en même temps que le bâtiment,
 - > Un préau sera ensuite à prévoir en lieu et place.
- Objectif : rendre aux enfants de l'école un espace agréable et sécurisé courant septembre.

Bibliothèque

Retour aux horaires habituels à compter du 01 septembre.

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter,** les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Journées du patrimoine

Cette année, les journées du patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre.

A cette occasion, la chapelle Sainte-Anne, près de la salle omnisports, sera ouverte au public de 10h à 18h.



École G. Brassens



OPÉRATION COLLECTE DE BASKETS

**ÉCOLE GEORGES BRASSENS
SEPTEMBRE 2025**

L'école Georges Brassens, en collaboration avec la Fédération Sports pour tous et l'association Collectes solidarités, organisera au mois de septembre une collecte de baskets en bon état, en faveur de familles exilées.

PENSEZ DÈS MAINTENANT À METTRE DE CÔTÉ LES BASKETS TROP PETITES OU INUTILISÉES



APE
COLLECTE DE JOURNAUX Sam 6 sept.
11h – 12h
Salle omnisports

Collecte de papier journal UNIQUEMENT, merci !

École Ste Anne



LA FOREST LANDERNEAU
SALLE POLYVALENTE

**21 SEPT
9H - 15H**

VIDE GRENIER

RESTAURATION & BUVETTE
ENTREE 1.5€ - GRATUIT - 12 ANS

EMPLACEMENT :
LA TABLE 1M20 / 5 €
LE PORTANT / 3€
(non fourni)

INSCRIPTIONS :
WWW.HELLOASSO.COM

AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ÉCOLE STE ANNE DE LA FOREST LANDERNEAU

Relais Petite Enfance

Le saviez-vous ?

Parents, vous venez d'embaucher un assistant maternel pour accueillir votre enfant ? Pensez à solliciter les services du Relais Petite Enfance. Les animatrices pourront vous accompagner afin de faciliter vos démarches d'employeurs (informations sur le contrat, 1^{ère} déclaration Pajemploi...).

Service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h (possibilité de RDV après 17h le mardi et mercredi)
Prise de RDV possible par téléphone 06.79.78.75.70 ou par mail : rpe.vdle@epal.asso.fr

Crèche "La Cabane aux Bruyères"

Le saviez-vous ?

Trois places en crèche sont réservées aux familles résidant sur la commune de La Forest-Landerneau !

Vous avez un besoin ?

N'hésitez pas à contacter la directrice de La Cabane aux Bruyères (Plouédern) au 02 29 62 36 49.



BESOIN D'UNE PLACE EN CRÈCHE ?

Votre commune est réservataire de trois places à :

La Cabane Aux Bruyères (Plouédern)

- Accueil régulier
- Accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

Adresse : Gymnase - 4, Rue Talamon

03/09 :

Inscriptions et jeux de connaissances
Fabrication de bracelets

10/09 :

Peinture libre
Jeux à la grève

17/09 :

Promenade citoyenne

24/09 :

Découverte du patrimoine forestois

La Forest à Petites Foulées



Val Elorn

Dates	Randonnées	
08 sept 2025	Le Costour/St Marc	10.3 km
15 sept	Plabennec- Sud	9.3 km
22 sept	Ker Emma « Dunes »	10.5 km
29 sept	Guipavas	9.9 km
06 oct	Hanvec « La Madeleine »	9.5 km
13 oct	Rosnoen	10.4 km
20 oct	St Sauveur	10 km
27 oct	St Renan « Circuit des Lacs »	9.9 km
03 nov	La Forest (Bois et Élor)	9 km
10 nov	St Derrien	10.3 km
17 nov	Forêt du Crannou	10.6 km
24 nov	Pencran	10 km
01 déc	L'Hôpital Camfrout « Tibidy »	9.5 km
08 déc	En face de La Forest	8 km
15 déc	Le Tréhou	10.6 km
22 déc	Loperhet « La Motte Féodale »	9 km
05 janv 2026	Le Douvez	9 km
12 janv 2026	St Divy + galette Kerjean	9 km

Repas froid le jeudi 9 octobre à 12h à la salle polyvalente.

Une participation de 6 € est demandée par convive.

Les inscriptions accompagnées du règlement se feront auprès des responsables le mardi 9 septembre et le mardi 16 septembre 2025 au plus tard.

Nous serons présents au Forum des Associations le samedi 6 septembre de 10h à 13h : Salle Polyvalente.

Annonces

Café de la gare

Ce mois de Septembre au Café

Sam. 6 15h00	JC LE REMOULEUR
Dim. 7 11h30	APÉRO-HUÎTRES Kersanton
Dim. 7 15h30	FEST DEIZ Bertredan et Emmandin
Vend. 12 19h30	CONCERT Capo 2
Dim. 14 12h00	REPAS Tatïe Cynthia
Congés du 15/09 au 5/10	Ré-ouverture du café le jeudi 9 octobre à 10h00 !

Café de la gare, n route de Beg Ar Groas, La Forest-Landerneau

Les commandes de pain sont possibles pour réception du jeudi au dimanche (boulangerie LE DARZ de Landerneau) au 02 98 20 20 80.

Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les **1^{er} et 3^{ème} lundis du mois 17h/19h.**

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au 06 17 32 36 15

Ouverture d'un cabinet de kinésiologie

Un nouveau cabinet de kinésiologie ouvre ses portes en septembre rue de Gorrequer, proposant un accompagnement personnalisé pour mieux gérer le stress, les émotions ou certains blocages du quotidien pour adultes et enfants à partir de 10 ans.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous :

<https://kinesiologie29.wordpress.com>



La société Shiva LANDERNEAU recherche pour le compte de ses clients, des employés de maison qualifiés en ménage ET repassage chez les particuliers, justifiant d'une expérience probante dans ce domaine ou en hôtellerie.

Type de poste : temps partiel

Salaire : Suivant expérience

Contact : 02 29 63 98 79 – 38 rue de Brest à Landerneau

Bois à donner. Actuellement stocké dans un garage et une remise. Contact : GOURMELON Roger au 02 98 20 27 23.

LES CISEAUX DE SAB

MIXTE

La forest-landerneau

Salon de coiffure privé à domicile

Sur rendez-vous sms ou téléphone

Artisan Coiffeur mixte/barbière qualifiée

les_ciseauxdesab
 les ciseaux de sab

Convivialité et simplicité

LE MARDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI

06 67 19 00 98

La Bulle Enchant'Cœur

Atelier bulle de soi, de sons, de joie, en voix pour la voie.

Espace bien-être thérapeutique par le tissage des voix à travers diverses thématiques.

L'atelier bulle s'appuie sur une riche palette d'outils méthodologiques, ludiques et créatifs, parmi lesquels : Jeux et tissages de voix, réveil du souffle par le son, chant spontané, slam, impro, conte ou poésie inspirée, musiques du corps, circle songs, yoga du son en voyelles, en couleur. Aide à la connexion, relaxation, libération et au soin par le son et la sonothérapie-voix, au cœur d'une œuvre vibratoire délivrée en chœur.

Veronique du Bois, thérapeute, animatrice, passeuse de voix enchanteresse.

La Bulle Enchant'Cœur n'est pas une chorale.

Clara BERDER

16 ans et demi

Baby-sitter

Pet sitter

Je reviens de 1 an au Brésil, en tant qu'étudiante d'échange et j'aimerais pouvoir financer mon prochain voyage pour retourner voir mes familles d'accueils.

Je vous propose mes services de baby-sitting et de pet sitting. Le soir en semaine ou le week-end.

Expérience confirmée : avec mes voisins et mon frère d'accueil de 4 ans au Brésil.

Je peux aussi donner des cours de portugais

7€ / heure

+33 06 44 06 27 08

clara.berder29@gmail.com

Avis aux amateurs de nature...

Ces deux mois d'été plutôt chauds se terminent, et comme moi vous avez dû observer quelques animaux ou plantes un peu inhabituels pendant cette période, non ? De mon côté un lucane cerf-volant très téméraire, déambulant au beau milieu du sentier de l'Elorn un soir de juillet, en bas du quartier de la gare. En pleine fréquentation touristique, a-t-on idée ?? Un autre jour, c'est une dame lucane cette fois qui est venue se poser près d'une baie vitrée, attirée par la lumière. Elle a accepté ma main comme piste d'envol : telle une coccinelle elle a d'abord cherché à rejoindre le point le plus haut de ce promontoire, et là hop ! Elle a ouvert les ailes pour disparaître dans la lumière du soir. J'ai aussi eu la chance de voir un magnifique papillon sur le fenouil du jardin : le spectaculaire machaon et ses 8 cm d'envergure ! Les lézards des murailles, toujours aussi familiers, continuent à faire l'animation autour de nous. La météo leur plaît !

Certains et certaines d'entre vous m'ont raconté de belles anecdotes sur les chouettes, renards, frelons, lièvres... côtoyés ces dernières semaines. Merci ! Et si vous en avez sur les arbres situés sur le territoire de la commune (elle n'en manque pas !), ça m'intéresse aussi bien-sûr.

Alors n'hésitez pas à m'aborder, j'ai souvent des jumelles autour du cou !

Michel Tessier



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est proposé pour la période 2026-2046.

Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier... découvrez les futures règles d'aménagement du territoire et faites connaître votre avis lors de l'enquête publique qui se déroulera du **9 septembre (14h) au 13 octobre 2025 (17h)**.

L'ensemble des documents seront consultables à ces dates sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6395>, notamment aux sièges des intercommunalités de Brest métropole, du Pays de Landerneau-Daoulas, à leurs jours et horaires habituels d'ouverture.

Des permanences seront également tenues par la commission d'enquête aux lieux et horaires suivants :

Pôle métropolitain du Pays de Brest 18 rue Jean Jaurès - BREST	Le mardi 9 septembre de 14h00 à 17h00 Le lundi 13 octobre de 14h00 à 17h00
Brest métropole – Hôtel de communauté 24 rue Coat-ar-Guéven - BREST	Le jeudi 18 septembre de 10h00 à 13h00 Le mercredi 24 septembre de 14h00 à 17h00
Communauté de communes du Pays d'Iroise Immeuble l'Archipel - ZI de Kerdrioual - LANRIVOARÉ	Le mercredi 24 septembre de 9h00 à 12h00
Mairie de Plougonvelin : Hôtel de ville – Rue des Martyrs - PLOUGONVELIN	Le samedi 4 octobre de 9h00 à 12h00
Communauté de Lesneven - Côte des Légendes 12 Boulevard des Frères Lumière - LESNEVEN	Le jeudi 11 septembre de 14h00 à 17h00 Le lundi 22 septembre de 9h00 à 12h00
Communauté de communes du Pays des Abers Maison du LAC – 58 avenue Waltenhofen - PLABENNEC	Le lundi 22 septembre de 14h00 à 17h00 Le mercredi 8 octobre de 9h00 à 12h00
Communauté de communes Presqu'île de Crozon–Aulne Maritime ZA de Kerdanvez – CROZON	Le mardi 16 septembre de 9h00 à 12h00
Antenne de la communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime ZA de Quiella – LE FAOU	Le vendredi 3 octobre de 14h00 à 17h00
Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau - Daoulas Maison des services publics – 59 rue de Brest – LANDERNEAU	Le jeudi 11 septembre de 9h00 à 12h00 Le mercredi 8 octobre de 14h00 à 17h00
Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay ZA Stang ar Garront - 9 rue Camille Danguillaume – CHATEAULIN	Le mardi 16 septembre de 14h00 à 17h00
Mairie de CHATEAULIN Hôtel de ville – 15 quai Jean Moulin - CHATEAULIN	Le vendredi 3 octobre de 9h00 à 12h00

PAYS LANDERNEAU DAULAS

Besoin d'un composteur ?

Rendez-vous à nos permanences

Nos déchets NOS RESSOURCES

Nouvelle adresse : 1bis rue Gaston de L'Hôpital
29800 LANDERNEAU



Composteur en bois de 300 litres : 22€
(Larg. : 70 cm / long. : 70 cm / haut. : 75 cm)

Composteur en bois de 600 litres : 27€
(Larg. : 97.5 cm / long. : 97.5 cm / haut. : 75 cm)

1. Dates des permanences en flashant le QR Code ou sur www.pays-landerneau-daoulas.fr

Ouvertes à tous les habitants de la CAPLD
Sans inscription préalable



N'oubliez pas votre carte d'accès aux déchèteries ou un justificatif de domicile



Petit plus : des conseils personnalisés pour installer votre composteur et bien démarrer le compostage

Contact service environnement :
biodechetscapld.bzh 02 98 21 34 49
www.pays-landerneau-daoulas.fr



PAYS LANDERNEAU DAULAS

Participez à nos Opérations broyage & Démo végétaux

Gratuit !

Nos déchets NOS RESSOURCES

Venez
avec vos déchets verts,
on les broie pour vous !

Repartez
avec votre broyat et
plein de conseils utiles !

DÉCHÈTERIE DE PLOUÉDERN :

Sam. 27/09/25 - 10h>12h

Ven. 07/11/25 - 10h>12h

Ven. 27/02/26 - 10h>12h

avec l'association
Jardin'Edem



DÉCHÈTERIE DE DAULAS :

Sam. 11/10/25 - 10h>12h

Mer. 11/02/26 - 10h>12h

Sam. 14/03/26 - 10h>12h



www.pays-landerneau-daoulas.fr